

**Approbation des conventions d'un montant supérieur à la délégation de pouvoirs du CA à la Présidente de l'UT.**

## **Conseil d'administration du 8 juin 2026**

### **Délibération 2026/06/CA-123**

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;*

*Vu la délibération 2025/04/CA-039 du conseil d'administration en date du 14 avril 2025 portant délégation de pouvoir à la présidente de l'UT ;*

#### **APRES EN AVOIR DELIBERE,**

- **APPROUVE les conventions d'un montant supérieur à la délégation de pouvoirs du CA à la Présidente pendant la période du 26 mars 2026 au 21 mai 2026, dont la liste est jointe à la présente délibération.**

Toulouse le 8 juin 2026,

La Présidente de l'Université de Toulouse,



Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :

**23 juin 2026**

Odile RAUZY

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 18

Nombre de voix favorables : 18

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

**BILAN RECAPITULATIF DES CONVENTIONS DU 26/03/2026 AU 21/05/2026  
POUR APPROBATION**

ID	Titre	Date d'ouverture
506	2025-2026 - Convention de partenariat INSPE - Université Toulouse 2 - Jean Jaurès (UT2J) - DFVU - Avec incidence financière	19/02/2026
517	2025 - Convention attributive d'aide européenne dans le cadre du SIEG accompagnement à la création d'entreprise Fond Social Européen + - Région Occitanie - Catalyseur - Avec incidence financière	03/03/2026